

1 Conseiller en Economie Sociale et Familiale

Référence : 6101-44 /PR du 07 FEV. 2018



Employeur : Province des îles Loyauté

Corps /Domaine : Conseiller en Economie Sociale et Familiale / Domaine Santé

Direction : Action communautaire et de l'action sanitaire/ Service de l'action sanitaire

Poste à pourvoir : Immédiatement

Lieu de travail : Lifou

Date de dépôt de l'offre : Mardi 6 février 2018

Date limite de candidature : Mardi 6 mars 2018

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : un travailleur social

Placé sous l'autorité du chef de service de l'action communautaire.

Travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services de la DACAS, du SFF et de la DHGP en particulier.

Missions :

- Exerce principalement ses actions sur Lifou et Ouvéa
- Exerce, dans le cadre de la politique sociale de la Province, la fonction de travailleur social de proximité auprès de l'ensemble de la population d'un secteur géographique déterminé ;
- Accompagne, à travers cette fonction, les personnes, les familles ou les clans connaissant des difficultés sociales à restaurer leur autonomie ;
- Apporte son concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier.
- Rencontre toute personne la sollicitant lors de visites à domicile ou de permanence et mène après évaluation, des actions individuelles ou collectives de prévention, d'information, d'orientation, d'accompagnement en coordination avec les autres services sociaux et partenaires
- Assure les urgences sociales et y recherche une solution immédiate et adaptée ;
- Assure un relais pour les populations victimes de violence ;
- Dans le cadre de la mission « protection de l'enfance » :
 - Effectue les enquêtes d'adoption, le suivi de l'enfant confié et le rapport social en vue de l'adoption plénière ;
 - Mène toutes actions visant à prévenir la maltraitance des mineurs ou à y remédier ;
 - Assure les enquêtes et compléments d'enquête destinés à la mise en place des mesures éducatives ;
 - Dans le cadre des missions relevant du handicap et de l'enfance :
 - Intègre l'équipe pédagogique chargée du suivi de l'enfant handicapé ;
 - Réalise l'enquête nécessaire à l'instruction relative à la reconnaissance du handicap ;
 - Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions d'accompagnement social ;
 - Instruit certaines demandes relevant du RIL ;
 - Conseille les familles en matière de budget, les réinsérer dans les systèmes d'économie solidaire ;
 - Effectue différentes enquêtes ou bilans sociaux ;

- Demandés par le Président de l'Assemblée de la Province, par l'Etat, par les organismes de protection sociale (Cafat, etc.)
- En matière de logement :
- Instruit des demandes d'aides au titre de l'aide au logement et de l'aide à la construction destinées aux personnes âgées et handicapées ;
- Participe aux actions collectives dans le cadre des politiques communales ou d'action communautaire ;
- Aide certains usagers à constituer et/ou suivre leurs dossiers administratifs ; instruit les demandes d'aide financière, de l'aide médicale ;
- Assure l'accompagnement de certaines personnes âgées ou handicapées, en instruisant, notamment, les dossiers de reconnaissance destinés à la CRHD et la CEJH ;
- Collabore à la prospection et à l'instruction des dossiers de demande en qualité de « famille d'accueil » pour les personnes âgées ;
- Dans le cadre de la mission « protection maternelle et infantile » :
- Effectue certaines enquêtes d'agrément « assistantes maternelles » ;
- Participe à des actions pré et postnatales ;
- Assure des entretiens IVG ;
- Contrôle l'utilisation des aides à la maternité ;
- Organise, anime, participe à différentes réunions de travail, d'information, de formation ;
- Rend compte de son activité par la production d'éléments objectifs (statistiques, tableaux de bord...) ;
- Accueille et participe à la formation des stagiaires ;
- Actions relevant du développement social ;
- Est amené à effectuer des études sur des thèmes précis ayant trait à la famille, le handicap, le travail et les enjeux du développement humain et communautaire.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Savoir la législation sociale (délibération n°90-16/api modifiée du 31/01/90, délibération n°90-100/api du 29/12/90, délibération n°2006-82/api du 12/09/06, délibération n°2000-12/api du 13/04/00, délibération n°2007-07/api du 15/03/07, Lp 2001-016 du 11/01/02 relative à la sécurité sociale de la NC, Lp 2007-4 du 13/04/07 relative à l'aide au logement ;
- Connaissances juridiques (droit de la famille, droit de la santé) ;
- Psychologie, sociologie ;
- Economie sociale et familiale
- Santé (hygiène mentale, maladies à retentissement social, handicap...)

Savoir-faire :

- Informer sur les différents dispositifs d'aide sociale
- Orienter vers les interlocuteurs compétents et les réseaux d'entraide
- Conduire un entretien d'aide
- Accompagner les groupes et communautés dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet collectif
- Désamorcer une situation de crise
- Elaborer un projet global d'intervention sociale
- Rédiger les dossiers administratifs de demandes et réaliser les enquêtes sociales
- Travailler en équipe/en réseau
- Accompagner dans les apprentissages individuels
- Favoriser les échanges entre intervenants auprès des groupes sociaux

Comportement professionnel :

- Capacités rédactionnelles et de communications
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Très grande disponibilité
- Discrétion et respect du secret professionnel

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter monsieur Émile GAZE, chef du service de l'action communautaire de la province des îles Loyauté, Tél : 45.52.46 / mail : e-gaze@loyalty.nc
Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction de l'administration générale de la province des îles Loyauté, service des ressources humaines, par :

- voie postale : BP 50 – 98820 WE LIFOU
- dépôt physique : Hôtel de la province des îles Loyauté à Wé – Lifou
- mail : dag-srh@loyalty.nc
- fax : 45.51.30

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

Publication et diffusion :

- Établissement provincial de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (EPEFIP)
- Tous services provinciaux des îles Loyauté pour affichage
- Les Nouvelles Calédoniennes : 1 publication

Pour le Président de la Province
des îles Loyauté par délégation,
le Secrétaire Général



Jean-Luc DATIM

